

Règlement intérieur ASAB



Qu'est-ce que l'ASAB ?

L'ASAB est une association sportive.

Elle dépend de la Fédération Française du Sport Adapté.

Vous pouvez faire du sport, participer à des sorties et à des séjours.

Qui peut s'inscrire ?



Toute personne en situation de handicap mental ou psychique.



Il faut respecter le règlement intérieur.

5

À partir de 4 ans : baby gym.

14

À partir de 14 ans : tennis de table, pétanque, athlétisme, danse

18

À partir de 18 ans : musculation, piscine.

Pourquoi venir à l'ASAB ?



Bouger et rester en bonne santé.



Prendre confiance en soi.



Rencontrer d'autres personnes.



Partager de bons moments.

Comment s'inscrire ?



Signer le règlement intérieur.



Remplir les formulaires.



Fournir les documents médicaux demandés.



Payer la cotisation et la licence.

Les bonnes attitudes



Arriver à l'heure.



Respecter les autres.



Encourager les autres sportifs.



Respecter le matériel et les locaux.



Prévenir en cas d'absence.

Les comportements interdits



Violence physique ou verbale.



Vol.



Alcool et drogues.



Dopage.



Objets dangereux.

Les activités



Les activités sont encadrées par des professionnels.



Les sportifs accompagnés doivent être récupérés à l'heure prévue.



Porter une tenue adaptée au sport.

Sanctions



Le non-respect du règlement peut entraîner une sanction.



La sanction peut aller jusqu'à l'exclusion.

Coupon à remettre avec le dossier d'inscription

Nom : Prénom.....

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur de l'ASAB



Fait à le.....

Signature :

